

13 novembre 2025

Découvrez les formations dédiées aux aidant·e·s numériques

SOMMAIRE

- 1 Etre aidant·e numérique, c'est quoi ?**
- 2 Les formations proposées**
- 3 Un financement facilité**
- 4 Se former avec des organismes de formation engagés**



Être aidant numérique, c'est quoi ?

ÊTRE AIDANT NUMÉRIQUE, C'EST QUOI ?

Un aidant numérique est un **professionnel** ou un **bénévole*** qui **accompagne les usagers dans leurs démarches en ligne**, en leur apportant une aide ponctuelle pour accéder à des services numériques (CAF, impôts, santé, logement, etc.).

Il ou elle ne se substitue pas à l'usager mais l'aide à **comprendre, réaliser et sécuriser ses démarches digitales**, tout en favorisant son autonomie future, si besoin en l'orientant vers des professionnels dédiés.



POURQUOI (SE) FORMER ?

- **Mieux accueillir** : renforcer la mission d'inclusion numérique avec des pratiques sécurisées et adaptées aux publics.
- **Cibler les actions** : gagner en efficacité dans les interventions grâce à des diagnostics rapides et une orientation efficaces des bénéficiaires vers les ressources les plus pertinentes.
- **Respecter le cadre légal** : assurer la conformité RGPD et la protection des données dans tous les accompagnements numériques.



Les formations proposées

ACCOMPAGNER MES PUBLICS EN TANT QU'AIDANT NUMÉRIQUE

Cette journée de formation permet aux aidants numériques d'aider les publics fragiles à se sortir d'une situation d'urgence face à une difficulté numérique et de soutenir le développement de leur autonomie numérique en les orientant vers les ressources adaptées à leur situation.

Les objectifs pédagogiques

- ➔ **Définir mon champ d'intervention** : connaître les problématiques des publics en fragilité, les cadres de référence institutionnels, la conception d'inclusion numérique, les stratégies d'accompagnement possible, la méthodologie de diagnostic.
- ➔ **Orienter les usagers en fonction de leurs difficultés** : identifier et orienter vers les professionnels locaux de la médiation numérique
- ➔ **Accompagner l'usager face à une urgence numérique** : identifier et résoudre les principales urgences numériques vécues par les usagers
- ➔ **Respecter le cadre réglementaire en matière de protection des données personnelles (RGPD)**

Les modalités pédagogiques

Formation de 7h sur une journée.

Les publics visés

Les formations sont ouvertes aux personnes amenées à adopter la posture d'aidant numérique (travail ou bénévolat).

Les pré-requis

Il n'y a pas de pré-requis pour cette formation

ACCOMPAGNER MES PUBLICS AVEC AIDANTS CONNECT

Cette formation prépare les professionnels à obtenir l'habilitation Aidants Connect, afin d'accompagner légalement et en toute sécurité les usagers dans leurs démarches administratives, tout en respectant le RGPD.

Les objectifs pédagogiques

- Connaître le périmètre d'intervention de sa structure et de son poste dans l'utilisation d'Aidants Connect
- Diagnostiquer la situation de l'usager et son niveau de compétences numériques
- Maîtriser les différentes étapes de l'accompagnement à l'aide de la plateforme Aidants Connect (connexion, création du mandat,...)
- Respecter le cadre juridique de l'utilisation d'Aidants connect en situation d'accompagnement
- Expliquer à l'usager les étapes de l'accompagnement en cours
- Engager l'usager vers l'autonomie et le développement de ses compétences numériques

Les modalités pédagogiques

Formation de 7h sur une journée.

Les publics visés

Les formations sont ouvertes aux personnes amenées à adopter la posture d'aidant numérique dans un cadre professionnel.

Les pré-requis

⚠ Il est nécessaire d'obtenir une autorisation d'habilitation avant de s'inscrire en formation via <https://aidantsconnect.beta.gouv.fr/habilitation/demandeur/>

QUI PEUT ÊTRE HABILITÉ AIDANTS CONNECT ?

Tous les aidants professionnels qui accompagnent des usagers dans la réalisation de démarches administratives en ligne et qui sont salariés d'une structure éligible à Aidants Connect peuvent être habilités. Les aidants familiaux, les bénévoles, les services civiques et les élus ne sont pas éligibles.

Les étapes d'habilitation

- 1. Demande d'habilitation :** le référent Aidants Connect, chargé de la mise en place et du suivi d'Aidants Connect au sein de la structure, dépose une demande d'habilitation pour les aidants salariés qui souhaitent être habilités et formés à Aidants Connect.
- 2. Inscription en formation :** suite à la validation de sa demande par Aidants Connect, le référent choisit une date de formation pour chaque aidant et s'inscrit à un webinaire dédié aux référents.
- 3. Validation de l'inscription :** l'organisme de formation contacte le référent pour valider l'inscription. La formation est payante, une demande de prise en charge est nécessaire.
- 4. Formation des aidants :** les aidants suivent la formation Aidants Connect et réalisent un test PIX qui certifie leur habilitation.
- 5. Activation des comptes :** Aidants Connect active les comptes des aidants qui peuvent alors réaliser en toute sécurité des démarches en ligne pour le compte d'usagers.

Consulter la démarche : <https://aidantsconnect.beta.gouv.fr/habilitation/#>

UN FINANCEMENT FACILITÉ

Afin d'encourager le départ en formation des professionnels de la cohésion sociale sur les sujets d'inclusion numérique, l'ANCT co-finance dans certains cas une enveloppe financière spécifiquement fléchée vers la formation aux enjeux d'inclusion numérique.

Se former dans le secteur privé

Les acteurs peuvent faire une demande de remboursement auprès de leur OPCO. Ceux rattachés à l'OPCO Unification doivent déposer une demande d'aide financière sur leur espace privé, au titre des formations Aidants Connect, Aidants numériques ou tout autre parcours où les enjeux d'accompagnement des publics au numérique sont présents. Les coûts pédagogiques, frais annexes et rémunération) sont financés.

Plus d'informations :

uniformation.fr/entreprise/actualites/des-metiers-qui-reconnectent-accompagnement-numerique-reconnaitre-et-valoriser-ce-que-vos-salaries et sur
uniformation.fr/entreprise/actualites/comment-favoriser-la-formation-des-aidants-et-des-mediateurs-numeriques

Se former dans le secteur public

Les acteurs publics bénéficient d'une enveloppe de formation France Numérique Ensemble pour former des agents des collectivités.

Plus d'informations :

lesbases.anct.gouv.fr/ressources/comment-utiliser-les-credits-de-formation



**Formez-vous avec des organismes de
formation engagés**

FAMILLES RURALES

Depuis 2019, Familles Rurales s'est engagé sur le sujet de la médiation numérique :

- 190 Points de Médiation Numérique (PMN)
 - 55 départements
 - + de 350 aidants numériques dont 40 Conseillers Numériques France Services
 - + de 30 000 accompagnements par an

Plus d'informations sur : <https://www.famillesrurales.org/mediation-numerique>

Sur la FORMATION :

- 10 Organismes de Formation
 - Un pool de 25 formateurs
 - 700 stagiaires formés à Aidants connect ou Aidants numériques



<https://www.webdesfamilles.fr/>:
Liste de nos PMN [ICI](#)

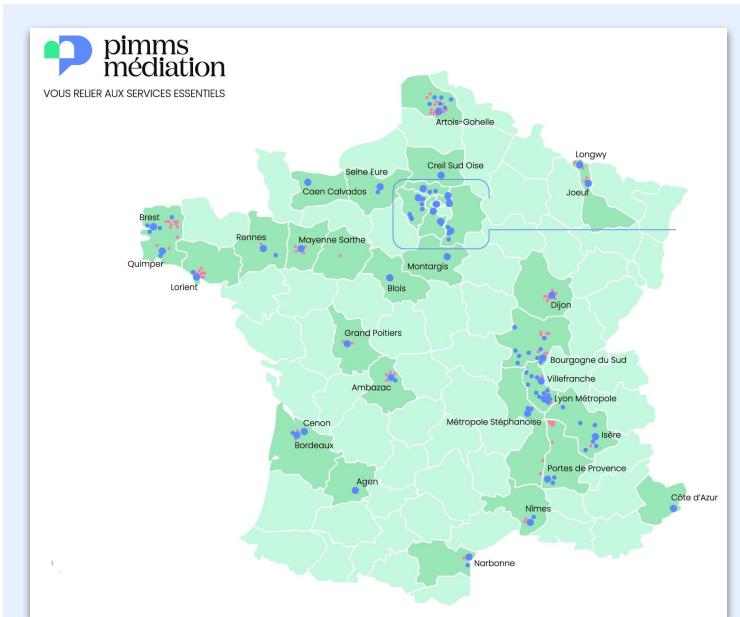
PIMMS MÉDIATION

Depuis 30 ans les Pimms Médiation déplient des actions de médiation sociale et numérique au plus près des habitants.

- **36 associations** portant plus de **300** points de contacts fixes ou itinérants
- **91 labels France Services**
- **500 médiateurs** sociaux et numériques professionnels certifiés norme Afnor NF X60-600

Grâce à notre organisme de formation

- **+500 stagiaires** formés à Aidants connect ou Aidant numérique
- **15 formateurs experts** issus de nos structures locales



Pour en savoir plus
<https://www.pimmsmediation.fr/formations/>

FUTUR COMPOSE

Futur Composé, filiale de Fréquence Écoles et membre fondateur de HINAURA, conçoit et déploie des dispositifs apprenants pour le développement des compétences numériques en France.

Nos missions :

- Ingénierie pédagogique de ressources capacitan
- Laboratoire de recherche
- Organisme de formation

Des expériences au service de l'amélioration continue de nos dispositifs :

- Production de la méthode de conception des 17 parcours de formation des conseillers numériques, formation de formateurs et déploiement en AURA (250 stagiaires formés)
- Co-conception de la formation Aidants Connect et Aidants Numériques / Déploiement de la formation en AURA
- Conception et déploiement d'une formation à destination des Aides médico-Sociales et Travailleurs Sociaux de la Métropole de Lyon



Pour en savoir plus :
[Futur-composé](#)

LA MEDNUM

L'organisme de formation de La Mednum, coopérative des acteurs de l'inclusion numérique opère, avec ses partenaires, des formations partout en France.

Certifié Qualiopi et riche d'un catalogue d'une vingtaine de formations, La Mednum déploie des modules courts et orientés vers la transformation concrète des pratiques à destination :

- des professionnels **impliqués dans des actions d'inclusion numérique** : médiateurs, aidants numériques...
- des professionnels **en difficulté avec le numérique**

Contact : formation@lamednum.coop

Site : lamednum.coop/formations-a-accompagnement-numerique/

15

organismes de
formation
partenaires

+3000

personnes formées

4/5

satisfaction
moyenne sur
l'ensemble de
nos formations

Retrouvez l'ensemble des organismes de formation engagés dans la démarche du commun

→ lamednum.coop/commun-liste-of/

Merci pour votre
participation !

Des questions ?

formation@lamednum.coop